



Les inégalités professionnelles entre les sexes peinent à se réduire

Plus diplômées qu'il y a 30 ans, les femmes sont aujourd'hui plus actives. Mais elles le sont toujours moins que les hommes, bien que plus diplômées qu'eux. Si les femmes sont plus touchées que les hommes par le chômage de longue durée, des inégalités existent aussi dans l'emploi. Ainsi, l'éventail des métiers exercés par les femmes est nettement plus réduit. Leurs conditions d'emploi sont plus souvent précaires et elles occupent plus fréquemment des postes déclassés, c'est-à-dire dont le niveau de qualification est inférieur à leur niveau de formation. Les jeunes femmes se positionnent davantage sur des postes qualifiés que leurs aînées mais le plafond de verre reste présent.

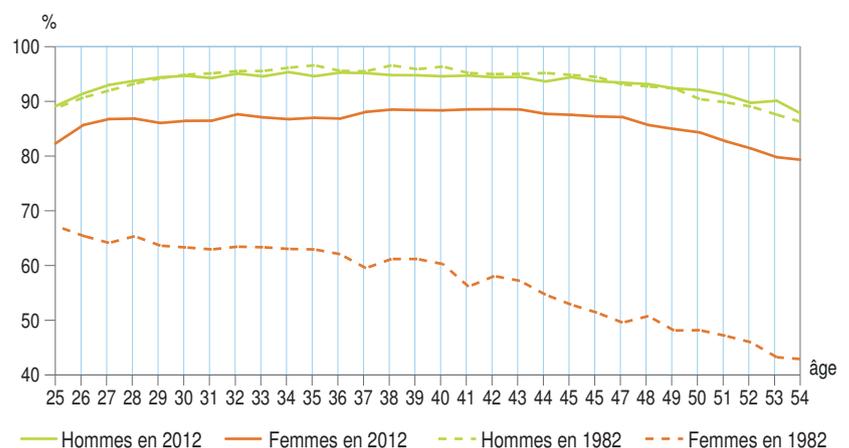
Martine Tornero, Insee

Dans la région, 1 223 200 femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives en 2012 : elles ne représentent que 48 % de la main-d'œuvre potentielle (en emploi ou à la recherche d'un emploi) mais 51 % de la population de cette tranche d'âge. Plus présentes sur le marché du travail qu'il y a 30 ans, les femmes demeurent ainsi toujours moins actives que les hommes : entre 15 et 64 ans, 68 % des femmes le sont en 2012 en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), soit 7 points de moins que les hommes. Les écarts entre les sexes sont un peu plus importants dans les départements du littoral : dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et le Gard, le déficit est de 8 à 9 points. Dans ces départements, les femmes sont aussi moins souvent actives qu'en moyenne dans la région, avec des taux d'activité compris entre 66 % dans l'Aude à 64 % dans les Pyrénées-Orientales. Dans le Tarn-et-Garonne, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est aussi prononcé, même si ces dernières sont un peu plus actives qu'en moyenne régionale (+ 2 points).

L'âge, le niveau de diplôme et la situation familiale influent sur le comportement en matière d'activité professionnelle. À situation comparable toutefois, la

1 En 2012, les femmes sont presque aussi actives que les hommes

Taux d'activité des hommes et des femmes par âge détaillé en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 1982 et 2012



Champ restreint à la population des 25 à 54 ans en raison de changement de concepts d'activité entre les recensements 1982 et 2012 (prise en compte des éventuelles activités des étudiants et retraités d'où impact fort aux extrêmes 15-24 ans et 55 ans ou plus)

Source : Insee, recensements de la population

probabilité d'être actif reste plus faible pour une femme que pour un homme.

L'activité féminine modulée selon l'âge

Les femmes sont à tout âge moins actives que les hommes (figure 1). Entre 17 et 22 ans, l'écart du taux d'activité entre les hommes et les femmes est en moyenne

de 9 points en défaveur des femmes, les garçons entrant plus tôt dans la vie active. Puis l'écart se réduit entre 23 et 27 ans pour se creuser à nouveau entre 28 et 37 ans (- 6 points, puis - 8 points). En effet, à l'âge de la maternité, certaines femmes s'éloignent de la vie active pour élever leurs enfants. De 48 à 57 ans, le

déficit s'accroît de nouveau (- 8 points), les femmes de ces générations étant plus nombreuses que leurs cadettes à rester au foyer. Entre 58 et 64 ans, les taux d'activité se réduisent pour les deux sexes et l'écart est moindre (34 % des hommes sont actifs contre 31 % des femmes). Certaines femmes doivent en effet prolonger leur activité pour compléter leur nombre de trimestres cotisés.

À niveau de diplôme et situation familiale comparables, l'écart d'activité entre les sexes s'accroît avec l'âge : la probabilité d'être présent sur le marché du travail baisse de 4 points pour les femmes après 55 ans par rapport à la situation de référence (30 à 44 ans), contre 2 points seulement pour les hommes (figure 2).

Plus diplômées et plus actives que 30 ans auparavant

Aujourd'hui, les femmes sont bien plus diplômées qu'il y a 30 ans : en 2012, 28 % des femmes de 15 à 64 ans en LRMP sont titulaires d'un diplôme supérieur au bac, elles n'étaient que 7 % en 1982. La progression est moindre pour les hommes : 26 % en 2012 contre 8 % en 1982. Plus qualifiées aujourd'hui, les femmes sont aussi plus actives. En effet, le taux d'activité s'élève à mesure que le niveau de diplôme augmente, tout particulièrement pour les femmes. En LRMP, seulement 56 % des femmes peu diplômées (pas de diplôme ou BEPC) sont actives en 2012 contre 86 % pour celles titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle ou d'une grande école, soit 30 points d'écart. Cet écart est de 21 points pour les hommes.

À âge et situation familiale identiques, la probabilité d'être active est bien plus faible pour les femmes peu diplômées que pour celles titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (14 points de moins). Cette probabilité ne baisse que de 6 points pour les hommes dans les mêmes conditions (figure 2).

La présence d'enfant(s) pénalise moins l'activité des femmes aujourd'hui

Les femmes sont bien plus actives aujourd'hui qu'il y a 30 ans : en 2012, 86 % des 25-54 ans occupent ou recherchent un emploi, contre seulement 58 % en 1982. Auparavant, les femmes qui exerçaient une activité s'arrêtaient plus souvent de travailler après la maternité pour rester au foyer et élever leurs enfants. Même si cette partition des responsabilités familiales entre hommes et femmes a peu évolué, celles-ci choisissent plus souvent de poursuivre leur activité professionnelle après la maternité : la perspective de revenus supérieurs et l'insertion professionnelle prennent le pas sur les contraintes de la garde des enfants et sur les difficultés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Néanmoins, à âge, niveau de diplôme et situation matrimoniale équivalents, les femmes avec enfant(s) ont des probabilités plus faibles d'être actives que celles sans

2 Le manque de diplôme est plus préjudiciable aux femmes

Effets des différentes caractéristiques sur la probabilité d'être actif en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012

Caractéristiques	Femmes		Hommes	
	Probabilité d'être active (%)	Écart avec la situation de référence (en points)	Probabilité d'être actif (%)	Écart avec la situation de référence (en points)
<i>Situation de référence : actif de 30 à 44 ans, diplômé du supérieur, vivant en couple avec enfant(s), le conjoint occupant un emploi peu qualifié (employé ou ouvrier) ou déclassé</i>	95,0	0	98,0	0,0
Moins de 30 ans	96,3	+ 1,3	98,5	+ 0,5
45 à 54 ans	94,5	- 0,5	97,8	- 0,2
55 à 64 ans	91,1	- 3,9	96,3	- 1,7
Peu diplômé (sans diplôme ou BEPC)	81,0	- 14,0	91,6	- 6,4
CAP BEP	90,7	- 4,3	96,2	- 1,8
BAC général	91,4	- 3,6	96,4	- 1,5
BAC technique	93,7	- 1,3	97,4	- 0,6
Couple sans enfant	96,1	+ 1,1	98,4	+ 0,4
<i>avec conjoint en emploi qualifié (cadre, prof. intermédiaire ou technicien)</i>				
<i>avec conjoint en emploi peu qualifié (employé ou ouvrier) ou déclassé</i>	97,0	+ 2,0	98,8	+ 0,8
<i>avec conjoint inactif ou demandeur d'emploi</i>	85,0	- 10,0	93,6	- 4,4
Couple avec enfant(s)				
<i>avec conjoint en emploi qualifié (cadre, prof. intermédiaire ou technicien)</i>	ns	ns	ns	ns
<i>avec conjoint inactif ou demandeur d'emploi</i>	80,9	- 14,1	91,5	- 6,5
Famille monoparentale	93,6	- 1,4	97,4	- 0,6
Personne seule	93,1	- 1,9	97,2	- 0,8

Lecture : par rapport à la situation de référence, le fait d'être peu diplômé, pour une femme, fait baisser la probabilité d'être active de 14,0 points, soit une probabilité d'être active de 81,0 %.

Pour un homme cette probabilité baisse de 6 points seulement, soit une probabilité d'être actif de 91,6 %.

Champ : actifs de 15 à 64 ans, hors retraités et étudiants

Source : Insee, recensement de la population 2012

enfant : l'écart peut atteindre jusqu'à 4 points selon l'activité du conjoint. Il est plus marqué si le conjoint est inactif, mais plus faible si le conjoint occupe un emploi peu qualifié (figure 2). L'activité des hommes est moins impactée par la présence d'enfants au foyer (au maximum de 2 points seulement si la conjointe est inactive).

Les femmes, plus impactées que les hommes par le chômage de longue durée

Fin décembre 2014, on compte autant de femmes que d'hommes parmi les 544 900 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en LRMP. Comme pour les hommes, les durées de recherche d'emploi s'allongent pour les femmes entre 2007 et 2014 avec l'arrivée de la crise économique et financière en 2008. Elles sont un peu plus exposées que les hommes au chômage de longue durée, représentant 52 % des inscrits de 1 à moins de 2 ans et 51 % des chômeurs de très longue durée (2 ans ou plus). Ce phénomène touche les femmes très diplômées comme les moins diplômées. Des choix de formation ou d'orientation différents sur des secteurs d'activité plus ou moins porteurs de recrutements peuvent en partie expliquer ces phénomènes.

Le nombre de femmes demandeuses d'emploi progresse moins rapidement que celui des hommes entre 2007 et 2014 : leur part baisse de 4 points en sept ans dans la région. L'impact de la crise économique dans des secteurs où les hommes sont habituellement

fortement représentés (agriculture, industrie, construction et transport), explique en partie ce phénomène. Depuis 2009 toutefois, alors que l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi reste importante (+ 7 % par an sur ces cinq ans tous sexes confondus), la part des femmes parmi eux se stabilise. Elle augmente même légèrement dans le Lot, l'Hérault et l'Aveyron.

Une gamme de métiers plus réduite pour les femmes

Lorsqu'elles exercent un emploi, les femmes ne sont pas positionnées sur les mêmes catégories socioprofessionnelles que les hommes. Parmi les 1,9 million de salariés ou de personnes exerçant une profession libérale en LRMP en 2012, près de la moitié des femmes travaillent comme employées. Cette proportion n'est que de 15 % pour les hommes. Les femmes exercent aussi presque deux fois plus souvent que les hommes une profession intermédiaire (29 % contre 16 %). A contrario, elles sont bien moins souvent cadres, techniciennes ou ouvrières que les hommes.

En Haute-Garonne et dans le Tarn-et-Garonne, la part des femmes cadres est inférieure à la moyenne régionale (respectivement 37 % et 38 % contre 39 %). Dans ces départements sous l'influence du pôle d'emplois métropolitain toulousain, les emplois de la sphère productive, plus masculins, y sont plus nombreux que dans le reste de la région. Il s'agit notamment de postes de cadres aux

fonctions décisionnelles élevées, stratégiques, encore souvent réservés aux hommes.

Cette ségrégation socioprofessionnelle est en partie due aux métiers exercés par les femmes, moins diversifiés que ceux des hommes. Celles-ci s'orientent davantage dans les services à la personne, la santé, l'action sociale, l'enseignement et les banques ou assurances. Dans chacun de ces secteurs, plus de 6 employés sur 10 sont des femmes. Sur les 87 familles professionnelles, 37 métiers sont identifiés comme « très masculins », c'est-à-dire avec plus de trois quarts des emplois occupés par des hommes. À l'inverse, seulement 11 métiers regroupent un personnel « très féminisé ».

Pour atteindre la mixité au niveau des métiers, il faudrait en théorie réorienter plus de 26 % de la main-d'œuvre masculine et féminine. Les métiers qui contribuent le plus à cette ségrégation professionnelle sont emblématiques : aide à domicile (y compris assistante maternelle), aide-soignant, agent d'entretien, infirmier (y compris sage-femme) pour les métiers très féminins, conducteur de véhicule pour les métiers très masculins (figure 3).

Parmi les cadres, seulement deux métiers sont « très féminisés » : les cadres du paramédical et de l'action sociale. À l'opposé, cinq sont presque exclusivement masculins : les cadres du bâtiment et des travaux publics, les ingénieurs en informatique, les cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation, les ingénieurs ou cadres techniques de l'industrie et le personnel d'études de recherche. La moitié des femmes cadres se concentrent sur seulement quatre métiers : enseignante, cadre des services administratifs, comptables et financiers, médecin ou cadre A de la fonction publique.

Dans les métiers moins qualifiés, le secrétariat et la comptabilité sont investis majoritairement par les femmes, ainsi que les métiers de la coiffure et d'aide-soignants. Les femmes sont en outre plus nombreuses à exercer des métiers plus précaires : assistante maternelle, employée de maison, aide à domicile, aide ménagère, caissière ou agent d'entretien. Les métiers d'ouvriers dans l'industrie, le bâtiment, l'agriculture ou le transport sont largement occupés par les hommes.

Des conditions d'emploi féminines plus précaires

Les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois précaires. En 2012 dans la région, les formes particulières d'emplois (FPE) qui regroupent tous les types de contrats hors CDI (contrat à durée indéterminée) à temps complet, concernent 40 % des femmes salariées et seulement 19 % des hommes salariés. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes, que ce temps partiel soit choisi ou subi : une femme salariée sur trois contre seulement 8 % des hommes salariés. Selon l'enquête emploi, au niveau national, lorsque les femmes choisissent de travailler à temps partiel, c'est plus souvent

3 Aide à domicile et routier, des profils connotés

Métiers contribuant à la moitié de la ségrégation professionnelle* en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012

Métiers	Emplois contribuant à la ségrégation			Part des femmes
	Hommes	Femmes	Part dans l'ensemble des emplois	
	(Nbre)	(Nbre)	(%)	
Métiers à prédominance féminine	113 230	450 475	8,8	79,9
Aides à domicile et aides ménagères, assistantes maternelles	1 977	79 825	2,0	97,6
Aides-soignants	5 272	50 206	1,2	90,5
Agents d'entretien	27 033	70 619	1,1	72,3
Infirmiers, sages-femmes	7 429	49 559	1,1	87,0
Secrétaires	1 062	37 772	1,0	97,3
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	22 523	57 476	0,9	71,8
Vendeurs	17 954	47 436	0,8	72,5
Enseignants	29 980	57 582	0,7	65,8
Métiers à prédominance masculine	208 105	25 336	4,7	10,9
Conducteurs de véhicules	51 596	6 191	1,2	10,7
Armée, police, pompiers	32 922	4 671	0,7	12,4
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	31 813	5 466	0,7	14,7
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	26 381	1 738	0,6	6,2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	20 153	207	0,5	1,0
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	22 391	3 268	0,5	12,7
Ouvriers non qualifiés de la manutention	22 848	3 795	0,5	14,2
Ensemble des métiers sélectionnés	321 335	475 811	13,5	59,7
Autres	636 693	495 546	12,9	43,8
Total	958 028	971 357	26,4	50,3

* le terme « ségrégation professionnelle » fait appel à la notion de non-mixité hommes-femmes des emplois
Lecture : les métiers d'aide à domicile, aide ménagère et assistante maternelle contribuent à hauteur de 2 % à la ségrégation totale qui s'élève à 26,4 % en termes d'emploi
Champ : actifs occupés de 15 à 64 ans, hors étudiants, retraités, exploitants agricole, artisans, commerçants et chefs d'entreprise
Source : Insee, recensement de la population 2012

pour palier des contraintes familiales, tandis que les hommes exercent plus souvent une autre activité professionnelle ou suivent en même temps des études ou une formation. Les contrats à durée limitée caractérisent les FPE des hommes, ainsi que les contrats d'apprentissage en début de carrière.

Parmi ces formes particulières d'emploi, les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus marquées, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Dans les deux premiers départements, les écarts de taux de temps partiel entre les sexes atteignent 28 points de plus pour les femmes contre 21 points en moyenne régionale. En Lozère, les femmes sont davantage concernées par des contrats à durée déterminée (CDD) : 3 points de plus que les hommes.

Une femme sur trois déclassée

Le déclassement, c'est-à-dire le fait d'occuper un poste de niveau inférieur à celui auquel on pourrait prétendre compte tenu du niveau de diplôme, touche plus particulièrement les femmes. En 2012, le déclassement affecte ainsi plus d'un tiers des femmes salariées ou exerçant une profession libérale contre un quart des hommes. Dans le Tarn-et-Garonne, ces inégalités s'élèvent à 11 points en défaveur des femmes.

Tous sexes confondus, ce sont les jeunes qui subissent le plus les déclassements (plus d'un tiers des moins de 30 ans). Mais les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus

prononcées entre 30 et 54 ans (11 points de plus pour les femmes que les hommes).

Le déclassement touche fortement les personnes occupant des postes non qualifiés (plus de 6 sur 10). Mais ce sont parmi les techniciens que les inégalités hommes-femmes sont les plus marquées : plus de la moitié des femmes exerçant ce type d'emploi sont déclassées (55 %), soit 18 points de plus que pour les hommes.

En 2012, plus de la moitié des femmes titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au 2^e ou 3^e cycle universitaire (53 %) occupent un poste déclassé (notamment de niveau profession intermédiaire ou technicien) contre seulement 31 % des hommes de même niveau (+ 22 points). Les femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont elles aussi plus touchées par le déclassement : 42 % d'entre elles, contre 24 % des hommes (figure 4).

La situation familiale joue un rôle prépondérant. Pour une femme comme pour un homme, la probabilité d'être déclassé est bien moindre lorsque le conjoint occupe un poste de cadre ou une profession intermédiaire, que lorsqu'il est ouvrier ou employé, ou occupe lui-même un emploi déclassé.

À l'opposé, le surclassement qui bénéficie plus aux hommes qu'aux femmes, constitue un autre facteur d'inégalité. Ainsi les hommes titulaires d'un bac + 2 ou de niveau inférieur accèdent plus souvent à un poste surclassé, de type cadre (11 % des hommes contre 5 % des femmes), ce qui traduit les progressions de carrière plus limitées des femmes.

Des métiers plus qualifiés pour les femmes de moins de 30 ans

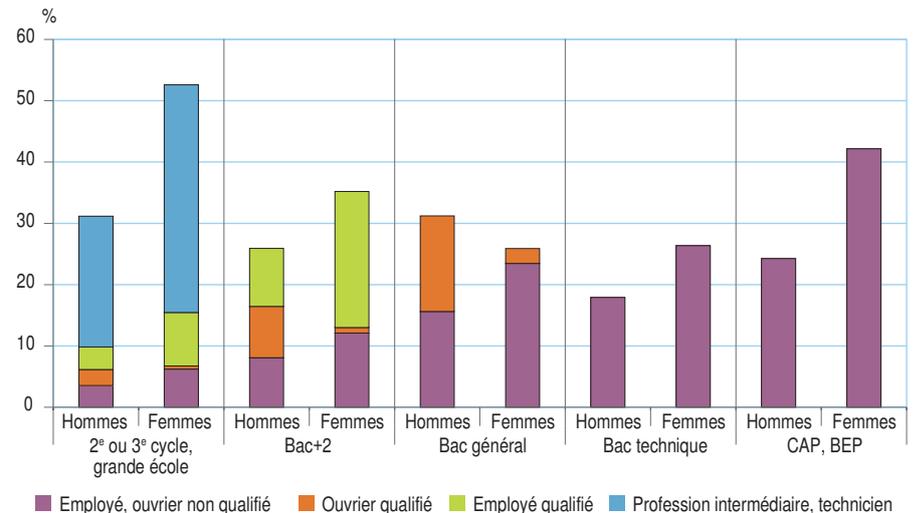
Les inégalités professionnelles qui touchent aujourd'hui la nature et la qualité des emplois occupés pourraient évoluer à l'avenir. En effet, les jeunes générations de femmes investissent davantage certains métiers. Ainsi, parmi les jeunes cadres de moins de 30 ans, 42 % sont des femmes en 2012 dans la région, soit 3 points de plus que pour leurs aînées. Ce phénomène s'observe aussi, de manière un peu moins marquée, parmi les techniciens. En revanche, la ségrégation a tendance à s'accroître parmi les professions intermédiaires, déjà fortement féminisées.

Si les jeunes femmes, plus diplômées, sont plus présentes parmi les métiers qualifiés, les disparités territoriales sont fortes au sein de la région. Les jeunes femmes cadres sont surreprésentées dans 10 départements sur 13. En revanche, dans le Tarn, l'Hérault et surtout en Haute-Garonne, les jeunes femmes cadres sont proportionnellement moins nombreuses. Pourtant, les Haut-Garonnaises figurent parmi les femmes les plus diplômées de France (classant ce département en 4^e position derrière Paris, les Hauts-de-Seine et le Rhône). L'orientation des femmes dans le cursus scolaire peut en partie expliquer ce paradoxe, dans un département où l'industrie est plus présente. Les métiers porteurs, ceux qui devraient offrir le plus de postes à pourvoir d'ici à l'horizon 2020, soit pour remplacer des départs en retraite soit en créations de postes, sont aujourd'hui majoritairement occupés par des femmes (au total 60 % des effectifs) (figure 5). Ils relèvent des services à la personne ou aux entreprises, ou encore de la santé, domaines très féminisés.

Parmi ces métiers porteurs, ce sont les plus qualifiés qui se féminisent le plus parmi les jeunes générations. Deux métiers fortement masculins ouvrent plus largement leurs portes aux femmes de moins de 30 ans : les cadres commerciaux et technico-commerciaux et les personnels d'études et de recherche. Les jeunes femmes s'orientent aussi davantage que leurs aînées dans l'enseignement (11 points de plus). À l'opposé, d'autres métiers porteurs moins qualifiés sont un peu plus fréquemment occupés par des hommes : vendeurs et agents d'entretien par exemple. La qualification accrue des femmes et l'effet de la crise, notamment sur la réduction des emplois dans l'industrie, touchant fortement

4 Plus de la moitié des femmes très diplômées sont déclassées

Part des actifs occupés déclassés par sexe, niveau de diplôme et poste occupé en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012



Champ : actifs occupés de 15 à 64 ans (hors étudiants, reyratés, exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise)

Source : Insee, recensement de la population 2012

5 Les jeunes femmes s'orientent davantage vers des métiers porteurs qualifiés

Taux de féminisation des métiers porteurs* en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012

Métiers porteurs (par ordre décroissant de besoins en emploi)	Part des femmes (%)		Écart (en points)
	Parmi les moins de 30 ans	Parmi les 30 ans ou plus	
Agents d'entretien	70,6	72,6	- 2,0
Aides à domicile et aides ménagères, assistantes maternelles	97,2	97,6	- 0,5
Enseignants	76,1	64,8	+ 11,3
Aides-soignants	91,3	90,3	+ 0,9
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	52,5	44,1	+ 8,3
Infirmiers, sages-femmes	88,9	86,6	+ 2,4
Conducteurs de véhicules	12,8	10,4	+ 2,4
Vendeurs	69,5	74,4	- 4,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	36,8	25,1	+ 11,8
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	69,9	72,1	- 2,2
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,5	1,6	+ 1,0
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	53,5	48,2	+ 5,3
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	52,2	45,1	+ 7,1
Personnels d'études et de recherche	32,9	22,6	+ 10,3
Attachés commerciaux et représentants	39,5	37,5	+ 2,0
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	72,6	68,1	+ 4,5
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	16,5	14,2	+ 2,4
Professionnels des arts et des spectacles	43,4	40,3	+ 3,1
Professions para-médicales	74,5	69,5	+ 5,0
Ensemble	60,4	59,6	+ 0,8

* métiers qui devraient offrir le plus de postes à pourvoir d'ici à l'horizon 2020 (cf étude de la Dares mentionnée dans le Pour en savoir plus)

Champ : actifs occupés de 15 à 64 ans, hors étudiants, retraités, exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Source : Insee, recensement de la population 2012

les métiers d'ouvriers plutôt masculins, jouent un rôle certain dans cette dynamique de mixité des métiers et des qualifications.

En partie conjoncturel, ce phénomène ouvre peut-être la voie à un nouveau regard des hommes et des femmes sur leur métier. ■

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Tornero M., Dubois J., « Des inégalités professionnelles persistantes entre les sexes, mais moindres pour les nouvelles générations », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 7, novembre 2014
- Tornero M., « Des facteurs persistants d'inégalité salariale femmes-hommes », *6 pages Insee Midi-Pyrénées*, n° 153, novembre 2013
- Guedj H., « Le taux d'emploi des hommes et des femmes », *Insee Première* n° 1462, août 2013
- « Les métiers en 2020 : progression et féminisation des emplois les plus qualifiés ; dynamique des métiers d'aide et de soins à la personne », *Dares Analyses* n° 022, mars 2012

